

**Compte rendu de la réunion du conseil de quartier N° 2
du 26 Février 2005 en salle Regain de Lacanau Ville**

Présents

Mr BERNON	(bureau représentants) La Marina Talaris
Mr BERTY	(délégué) La Grande Escoure
Mr BOUFFLERS	(délégué) Le Moutchic
Mr BREGNAC	(bureau représentants) La Grande Escoure
Mme DABADIE	(bureau représentants) Longarisse
Mr DA COSTA	(bureau suppléants) Longarisse
Mme PLAZANET	(déléguée) Talaris

Ordre du jour

■ **Nettoyage domaine forestier touchant aux habitations (protection incendie)**

Demande d'information concernant l'arrêté municipal faisant obligation du nettoyage du domaine forestier sur 50 m en bordure de chaque propriété.

Toutes les habitations du secteur quartier N°2 sont elles concernées ?

Ces parties forestières sont elles propriété de la commune de Lacanau ou de l'O.N.F. ?

Les passages entre propriétés donnant accès à la forêt sont-ils du domaine de la commune ou de l'O.N.F. ?

Dans la mesure où un propriétaire désire faire lui même le nettoyage, est-il autorisé à intervenir sur les 50 mètres appartenant à la commune ou à l'O.N.F. ?

Il y a plusieurs années, l'O.N.F. assurait l'entretien de son domaine forestier près des habitations, pourquoi cela n'est - il plus réalisé ?

Mr FIRMINI de l'O.N.F. contacté à ce sujet prétend ne plus avoir les moyens financiers, que les frais sont à la charge de chaque propriétaire et nous communique les coordonnées de la Sté VIDEAU (travaux forestiers) de Hourtin.

La Sté VIDEAU, nous propose les travaux de nettoyage par broyage d'une bande de sécurité de 50 m de profondeur pour un coût de 18 centimes d'euros TTC le M2

Les taxes d'habitations et taxes foncières ne couvrent - elles pas ces frais habituellement à la charge de l'O.N.F. ?

■ **Chemin de promenade au bord du lac au pied de la dune des nerps**

Il est demandé de prévoir le nettoyage et coupe des branches qui encombrent ce chemin.

■ **Limitation de vitesse (traversée de la Grande Escoure et Longarisse)**

Il est demandé de prévoir la pose de panneaux 50 Km/h sous le panneau mentionnant La Grande Escoure à chacune des entrées de l'avenue de la Grande Escoure /avenue du Porge .

A savoir entrée de la Grande Escoure en sortie de virage en venant du camping Les Pellegriens et entrée de la Grande Escoure en venant du Porge, après la piste cyclable du Lion et avant le stop
+ un panneau de rappel de la vitesse dans chaque sens.

Le stop à l'angle de la route du Porge et de l'avenue du Grand Bernos étant souvent oublié par les automobilistes qui arrivent à grand vitesse, il serait souhaitable d'y créer un rond point qui aurait l'avantage de réduire considérablement la vitesse journallement constatée dans les deux sens.

■ **Panneaux d'informations**

Il est demandé de remettre en état le panneau d'informations existant sur la place des oiseaux à la Grande Escoure (fixation d'une vitre mobile sur chaque face) + idem au panneau situé à la descente de bateau Place des fleurs à Longarisse.

Il est également demandé de mettre en place un panneau d'informations à la descente du club de voile de la Grande Escoure précisant les réglementations se rapportant au lac (voir panneau existant au camping des Pellegriens)

■ Nettoyage Graffitis

Il est demandé de prévoir le nettoyage des graffitis sur le bloc E.D.F. qui dégradent l'aspect de la Place des oiseaux à la Grande Escoure ainsi que l'ensemble des graffitis existants, soit par un nettoyage ou par une couche de peinture recouvrant les graffitis.

■ Elagage des arbres et ramassage des branches

Il est demandé de prévoir l'élagage des arbres en bord de plage près du club de voile rue des hirondelles à la Grande Escoure.

■ Stationnement des bus au Club de voile de la Grande Escoure

Il est demandé d'interdire aux bus de stationner rue des hirondelles près du club de voile .

En effet très souvent les bus restent stationnés rue des hirondelles pendant de longues périodes en bloquant la circulation et en laissant tourner le moteur (échappements de fumées et odeurs de G.O.) ce qui est très désagréable et nuisible pour les riverains.

Il est demandé que les bus soient obligés de stationner sur la Place des oiseaux

■ Habitations en ruines

En sortie de la Grande Escoure sur la route du Porge au bord de la piste du Lion il y a un terrain avec des constructions en ruines couvertes de graffitis, il est demandé d'intervenir auprès du propriétaire, pour faire démolir ces ruines qui défigurent l'entrée de la Grande Escoure.

■ Aménagements de trottoirs

Il est demandé de prévoir des trottoirs de circulation pour les piétons sur la rue principale traversant la Grande Escoure, car ils sont actuellement obligés de marcher sur la chaussée, avec risque de se faire renverser par les voitures.

■ Accès téléphone mobile et internet haut débit

De nombreux habitants se plaignent de recevoir difficilement les communications sur téléphone mobile en sortie de la Grande Escoure , sur Longarisse et la route du Porge. Serait il possible de mettre en place un relais complémentaire en foret O.N.F. pour couvrir correctement cette zone.

Concernant le haut débit internet il est demandé d'intervenir auprès des services concernés pour avoir rapidement le haut débit ADSL, car plusieurs personnes en font un usage professionnel avec actuellement un débit très lent.

■ Passage vélos et piétons + dos d'âne

Au carrefour de la route du Baganais et la route de la Grande Escoure, en venant de la Grande Escoure il n'y a plus de panneaux indiquant dos d'âne , limitation 30 et traversée vélos . Ils ont été dérobés et doivent être remis en place car il y a un risque évident d'accident au passage du dos d'âne à grande vitesse pour celui qui ne connaît pas les lieux.

De même, il faudrait remettre plusieurs panneaux de signalisation qui ont été dérobés sur la piste cyclable allant du carrefour du baganais à la Grande Escoure.

■ Piste cyclable entrée Marina Talaris et Lacanau ville par la route principale

De nombreux piétons et cyclistes souhaitent aller directement à Lacanau ville par la route principale, et demandent l'aménagement d'une piste cyclable, qui pourrait être réalisée au bord de la route principale sur l'emplacement de l'ancienne voie SNCF reliant le Moutchic Lacanau ville.

■ **Panneau d'informations chemin de ceinture Talaris**

Il est demandé la pose d'un panneau d'informations à l'entrée du chemin de ceinture près de la déchetterie.

■ **Parking plage du Moutchic**

Il est demandé la pose de grave ou écorces de pins car de nombreuses voitures ont tendances à s'enliser dans le sable près des poteaux de bois.

Nous souhaitons avoir les éléments de réponses pour la prochaine réunion publique

PROCHAINE REUNION PUBLIQUE

SAMEDI 23 AVRIL 2005 CLUB DE VOILE LA GRANDE ESCOURE à 10 H

-